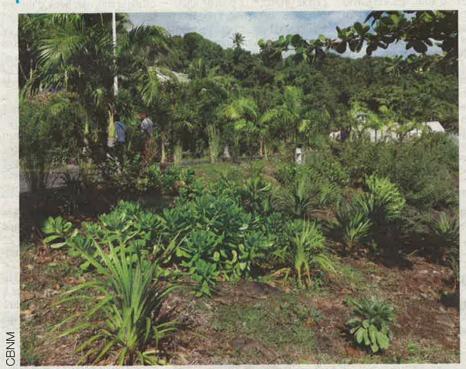
LA FLORE INDIGÈNE À LA CONQUÊTE DES VILLES

Le Conservatoire Botanique National de Mascarin a reçu le soutien du FEDER pour développer un programme de végétalisation des espaces urbains de l'île avec des plantes indigènes.



Aménagement paysager, centrale EDF de Sainte-Rose. Ci-contre: Hibiscus boryanus, endémique des Mascareignes.

indigènes - présentes sur l'île avant l'ar- éviter les prélèvements dans la nature. de financement pour son animation la dé- mande de l'Etat, qui a chargé le Conserelle a été relancée suite à un appel à projet hérant à la démarche. ministériel et baptisée DAUPI (Démarche Au mois d'avril, une subvention FEDER de Aménagement Urbain et Plantes Indi-

Lentement mais sûrement, l'idée fait son 150 ESPÈCES PROPOSÉES

chemin : utiliser des espèces spécifique- Mascarin a sélectionné 150 espèces, rément réunionnaises pour végétaliser les alisé des fiches descriptives pour les faire espaces publics, afin de contribuer à la connaître, mis au point des itinéraires sauvegarde de la biodiversité de l'île. « A techniques de production à destination la fin des années 1990, divers partenaires des pépiniéristes, inventorié les arboreavaient élaboré une liste verte de plantes tums où ces plantes sont cultivées pour

rivée de l'homme - préconisées dans les Cette première phase de construction des opérations d'aménagement, mais faute outils s'est poursuivie en 2015 à la demarche n'avait pas dépassé le stade des vatoire de créer une plate-forme web à intentions, rappelle Luc Gigord, directeur vocation prátique, présentant les plantes général du Conservatoire Botanique de adaptées à chaque zone de l'île, ainsi Mascarin (CBNM). Il y a quelques années, qu'un annuaire de tous les partenaires ad-

380 000 euros (dont 30% apportés par la Région) a été attribué au CBNM pour la poursuite du programme DAUPI : conso-

lider les outils, développer les échanges avec les aménageurs, les élus, les techniciens et sensibiliser le public à l'intérêt des plantes indigènes. « Les espèces exotiques non envahissantes, à l'image du flamboyant ou d'autres espèces patrimoniales, ont aussi leur place dans les aménagements, précise Luc Gigord. Il nous faut en revanche alerter sur les risques de certaines espèces envahissantes. Pour convaincre les professionnels d'arrêter d'utiliser des exotiques, nous proposons des espèces indigènes de substitution présentant les mêmes qualités ».

Plusieurs communes ont déjà adhéré au projet. On peut ainsi voir des benjoins, des bois d'arnette ou des bois de chenille pousser au bord de plusieurs rues du centre-ville. Récemment, les abords de la centrale EDF de Sainte-Rose ont également été végétalisés avec des indigènes. Lentement mais sûrement, La Réunion pourra se doter d'une identité paysagère originale, tout en sauvegardant son patri-



Pour en savoir plus : www.daupi.cbnm.org

PROTÉGER ET VALORISER LA BIODIVERSITE

Le Conservatoire Botanique National de sur ces espèces et leurs habitats. de 4 M€ est inscrite au programme opérationnel FEDER 2014-2020. Cette aide peut être sollicitée par les acteurs publics, associatifs ou socio-professionnels. Elle endémiques et indigènes, ainsi que l'amé-ponsabilité de Gaëtan Magré.

Mascarin a bénéficié de la fiche-action La fiche-action « protection et valorisation « protection et valorisation de la biodiversi- de la biodiversité » fait partie d'un éventail té », pour laquelle une enveloppe de près de mesures consacrées à la protection de l'environnement, à la transition énergétique, au transport durable et à la prévention des risques naturels, dont l'enveloppe totale s'élève à 248 M€. Elles sont gérées vise à accroître la surface des habitats na- par le guichet Infrastructures, Développeturels restaurés, la population d'espèces ment Durable, Énergie, placé sous la res-

lioration et la diffusion des connaissances Ce guichet gère également les fiches-ac-

tions destinées au financement des grands chantiers routiers (dont celui de la NRL), portuaires et aéroportuaires, pour lesquelles 257 millions d'euros pourront être mobilisés jusqu'en 2020.

Pour en savoir plus : Guichet Unique « Infrastructures, Développement Durable, Energie », Hôtel de Région, avenue René-Cassin, Moufia, Saint-Denis. Tél. 0262 487 087.

PRATIQUE

FEDER 2014-2020 1.130 milliard d'euros pour La Réunion

La Région est autorité de gestion du Fonds Européen de Développement Régional, qui dote La Réunion de 1,130 milliard d'euros jusqu'en 2020. Le soutien européen vise à améliorer la compétitivité de l'économie réunionnaise, notamment à travers des aides directes aux entreprises, et à la gestion durable des ressources et des risques. Il contribue également au financement des infrastructures d'échange (route, ports, aéroports) et de service.

Quatre quichets thématiques

- Infrastructures, Développement Durable, Énergie (voir ci-contre)
- Recherche, Développement Technologique, Innovation (voir page de gauche) Montant du FEDER disponible : 504,51 M€ Responsable du guichet : Gaëtan Magré 257 millions d'euros pourront être injectés par ce guichet dans les chantiers routiers (dont la NRL), portuaires et aéroportuaires. 248 millions seront consacrée à la transition énergétique, à la protection de l'environnement, au transport durable et à la prévention des
- Entreprises et développement touristique Montant du FEDER disponible : 244,15 M€ Responsable du guichet : Philippe Hoarau Ce guichet gère les aides directes aux investissements des entreprises industrielles, artisanales du secteur numérique, ainsi que les soutiens européens au secteur touristique et aux zones d'activité. Il instruit également les dossiers d'aides au fret (import et export), au recrutement de cadres, aux actions collectives de promotion et prospection, au recours à des expertises extérieures.

■ Investissements d'Éducation, de Formation et d'Inclusion Sociale

Montant du FEDER disponible : 156,25 M€ Responsable du guichet : Shehnaz Ummer Ce quichet gère un ensemble de fiches-actions finançant les projets urbains, l'aménagement des Hauts mais aussi la construction ou la rénovation de bâtiments d'éducation, de formation professionnelle ou d'accueil des personnes dépendantes (ainsi que la rénovation thermique des bâtiments

Les fiches actions du programme FEDER 2014-2020 sont téléchargeables sur le site du Conseil régional, www.regionreunion.com, rubrique « Fonds européens FEDER ».

Guichet d'accueil FEDER Tél. 0262 487 087 Mail: accueil feder@cr-reunion.fr Horaires d'ouverture du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00. Le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

AVEC L'EUROPE, FEDER À NOU